

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 23 MARS 2012

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5) : Jean-Paul Ters, Michel Chariau, Michel Ediar, Marie-France Charles et Sandrine Taisson

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Début de la séance 14h30

1 - Approbation du CR du Bureau du 07 mars 2012

Toutes les modifications ont été prises en compte et le CR est adopté à l'unanimité.

2 - O'camp

Demande de Michel Ediar concernant l'introduction d'une licence gratuite obligatoire dans le dossier d'inscription à O'camp. Problème de TVA car certains jeunes sont non-licenciés.

Préconisation du Trésorier : licencier les jeunes au moment de O'camp.

Il est proposé de faire démarrer la licence le premier jour du O'camp. Elle serait valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Dans l'hypothèse où les jeunes ne voudraient pas de licence, nous pourrions leur délivrer un Pass'O par jour pendant toute la durée du séjour.

Les courriers mis en ligne n'ont pas été validés par le BD, ni par le CD, il faut en parler lors du CD du 23/03/2012. Elles comportent des erreurs qu'il convient de corriger.

3 - Demande de stage formulée par Lucie Morin orientée en particulier sur le Système d'Information Géographique (par exemple intégration du système de RA avec notre site ...).

Elle fait des études et souhaite faire un stage de 7 semaines en juin et juillet. Quelles tâches lui confier ? Recensement du patrimoine cartographique ?

Bernard Dahy l'a rencontrée et pense qu'elle nous serait utile. Il est ok pour travailler avec elle, elle pourrait lancer le travail de recensement. Cela pourrait être important car ce point fait partie des objectifs fixés par le Ministère et aujourd'hui il n'est pas rempli.

Il faudra lui faire une feuille de mission précise.

Vérifier également si elle sollicite une rémunération, par exemple, sur la base fixée par la Sécurité sociale.

Bernard Dahy poursuit l'instruction de ce dossier.

4 - Projet de convention de mise à disposition de Bernard Dahy pour le raid O'bivwak

Le Président a revu la convention en question et propose quelques modifications, que le Bureau confirme. La convention va être proposée à la signature, mais elle n'a pas à être signée par Bernard Dahy.

5 - Avenant au contrat de partenariat Noname pour 2012

La convention Noname se termine fin 2012. Il faudrait donc prévoir un avenant sur le contrat 2012, pour prendre en compte un réassortiment des équipements nécessaires aux membres des équipes de France. L'avenant devant préciser que les quantités livrées en 2012 pourraient être prises sur le quota du prochain contrat 2013-2015.

Le bureau est ok sur le principe et soumettra la question au CD du 23/03/2012.

Trimtex devra également confirmer qu'il n'est pas intéressé dans l'immédiat par cette fourniture.

6 - Projet de dossier d'appel d'offres pour un nouveau contrat à partir de 2013

L'AO est obligatoire puisque le partenariat concerne essentiellement la fourniture par le partenaire de vêtements et d'équipements pour les équipes de France. Toutefois, c'est aussi du mécénat, car la fourniture des équipements est « gratuite ». Il paraît donc préférable de lancer quand même une consultation.

7 - Confirmation du non-recours par la MAIF

Certains propriétaires de terrains hésitent de plus en plus à nous autoriser l'accès à leurs parcelles, la MAIF étant en droit de se retourner contre eux en cas d'accident, en faisant valoir, par exemple, un défaut d'entretien.

La question a donc été posée à la MAIF : elle vient de répondre qu'elle s'engageait à ne pas faire de recours contre tous les propriétaires et ayants droit, et ce gratuitement, dans le cadre du contrat. Nous attendons un courrier de confirmation.

Cette information sera diffusée dans la prochaine LOC, et une copie du courrier sera mise en ligne sur le site dès réception, dans l'espace « assurance ».

8 - Oxygen Challenge

Demande d'ASO pour poursuivre la présence d'une initiation à la CO sur le site pendant la manifestation.

En 2011, le Club de Murat et Jean-Paul Hosotte avaient proposé un atelier initiation.

ASO nous demande si en 2012 « nous » souhaitons refaire la même chose.

Jean-Paul Ters va poser la question à la ligue concernée demain lors de l'AG. Marie-Violaine Palcau posera la question à Jean-Paul Hosotte.

En attente des retours.

9 - Commande des autocollants pour les flèches FFCO mises en vente.

Les autocollants ont été commandés, car il y a des demandes de fourniture de flèches en attente.

10 - Questions de la Commission partenariat

- Banderoles FFCO

Idée de créer un emplacement pour logo ligue sur les banderoles FFCO (pour deux banderoles par ligues).

La commission partenariat suggère des banderoles génériques FFCO sans emplacement pour logo ligue afin de ne pas mélanger différentes identités sur un même support (dispersion graphique, qualité d'impression hétérogène ...).

Pour autant, il n'est pas logique que l'organisateur ne soit pas mis en valeur, et l'on sait que peu de ligues se doteront de banderoles spécifiques « ligues ». Par ailleurs, est-ce utile d'avoir 2 banderoles côte à côte, une ligue et une fédé ?

A revoir

- Bâches stand fédéral

Projet de bâche pour le stand fédéral à l'issue du travail de la commission.

Le projet a été proposé au BD – accord, mais celui-ci demande à ce que le logo du CNOSF soit rajouté à côté de celui du ministère et du CDNS.

11 - Demande de parrainage d'un raid ERDF

Le raid a besoin du visa d'une fédération pour son organisation. Le BD va étudier le dossier sous 8 jours et formulera un retour à l'organisation. Michel Chariou va se mettre en rapport avec les organisateurs pour avoir plus de renseignements.

12 - Validation du dossier de presse

Guillaume, Marie-France et Michel ont travaillé sur la mise à jour du dossier de presse. Il est validé par le Bureau.

14 - Demande du raid O'bivwak de figurer sur le site de la Fédération

Pas contre le principe mais cela nécessite une étude globale car la demande va être multipliée par tous les autres organisateurs de courses nationales et cela nécessite un développement spécifique.

En attente de propositions de la commission Partenariat qui assume l'intérim de la commission Communication.

Fin de la séance : 18h00

Le Président
Jean-Paul TERS

Les secrétaires de séance
Marie-France CHARLES et Sandrine TAISSON